



33 ans d'existence  
pour le maintien dans l'emploi

# ATHA La Poste & Orange

## LIVRET D'ACCUEIL

**ASSOCIATION DES  
PERSONNES EN SITUATION  
DE HANDICAP AU TRAVAIL  
OU EN RETRAITE  
DE LA POSTE et d'ORANGE**



**01 41 24 49 50**



**contact@atha.fr**



**www.atha.fr**



*Avec le soutien du COGAS La POSTE et ORANGE SA.*



- Créée en 1985 par le Président Fondateur, Djamel NEDJMA
  - Antoine POUBLANC a été élu en 2003
  - Alain DEBEURY lui a succédé en 2007
  - Françoise FOURNIER a été élue en 2013
- C'est en 1986 qu'à lieu la première Assemblée Générale.
- L'année 1986 voit la création du tout premier numéro de la revue, Le LIEN, tirée alors à 3500 exemplaires.
- En 2015, l'ATHA fête ses 30 ans et l'Association des Travailleurs Handicapés des Postes et Télécommunications, A.T.H.A. des P.T.T. devient, Association des Personnes en situation de Handicap au travail ou en retraite à La Poste et d'Orange.
- En 2018, on compte une cinquantaine de correspondants/bénévoles regroupés au sein de 13 régions.



Les missions de l'ATHA s'inscrivent dans le cadre des accords handicap signés entre les deux entreprises, la Poste et Orange, et les organisations professionnelles.

Ces dispositions sont porteuses de réussites par les ambitions affichées, les organisations mises en place et les budgets dédiés à l'insertion, au maintien dans l'emploi et au développement professionnel des personnes en situation de handicap.

Notre Association a pour vocation :

- renseigner et accompagner toutes les personnes en situation de handicap qui sollicitent l'ATHA d'une manière générale : aide à la réinsertion professionnelle, maintien dans l'emploi, accompagnement social ;
- susciter et maintenir entre les adhérents un esprit d'entraide et de solidarité en leur apportant appui moral, conseil et accompagnement aux plans social, réglementaire et juridique ;
- faire reconnaître et défendre les droits de toutes les personnes en situation de handicap et notamment les personnels handicapés de La Poste et d'Orange afin qu'ils puissent réaliser leur plein épanouissement, leur intégration professionnelle et leur adaptation à la vie sociale ;
- étudier, avec les organismes compétents, tous projets concernant les adhérents et participer à leur mise en œuvre ;
- favoriser le développement de relations avec d'autres associations françaises ou étrangères poursuivant les mêmes buts ;
- veiller au respect des dispositions françaises ou européennes de nature législative et spécifiques aux personnels handicapés en leur permettant un égal accès au droit et à la justice.

✧ Pour atteindre ses objectifs, l'Association bénéficie de financements des Entreprises La Poste et Orange.



---

Président d'honneur : Jean-Pierre LECHEVILLER

Présidente : Françoise FOURNIER

Vice-Président Poste : Alain DEBEURY

Vice-Président Orange : Franck LORY

Trésorier : Claude KRACHER

Secrétaire : Josefina ZAMBRANO

Secrétaire adjoint : Thierry CARPENTIER

Autres Administrateurs : Dominique BIENFAIT

Régis DUCRUIX

Olivier DUCRUIX

Gaëlle HAMON

Fanny MIGNOT

Jérémy PHILIPPE

Annie ROUSSEAU

Jean-Luc TROUILLARD

---

La commission de contrôle : Alice JOLIVOT

Catherine HUGUIES



---

L'ATHA c'est un réseau de 400 adhérents, une cinquantaine de bénévoles et correspondants répartis sur toute la France.

Le conseil d'administration est composé de 15 membres élus, dont 5 membres au bureau.

Le siège est structuré en 4 pôles :

- le pôle Présidente [atha.président@orange.fr](mailto:atha.président@orange.fr) ☎01 41 24 49 52
- Le pôle Accueil et comptabilité [atha.accueil@orange.fr](mailto:atha.accueil@orange.fr) ☎01 41 24 49 50
- le pôle Ressources Humaines et Juridique [atha.rh@orange.fr](mailto:atha.rh@orange.fr) ☎01 41 24 49 53
- Le pôle Communication [atha.com@orange.fr](mailto:atha.com@orange.fr) ☎01 41 24 49 51

Notre réseau :

L'Atha a pour vocation de renforcer et d'enrichir les liens qui unissent toutes les collaborateurs des deux entreprises La Poste et Orange, autour de la thématique du handicap en situation de travail.

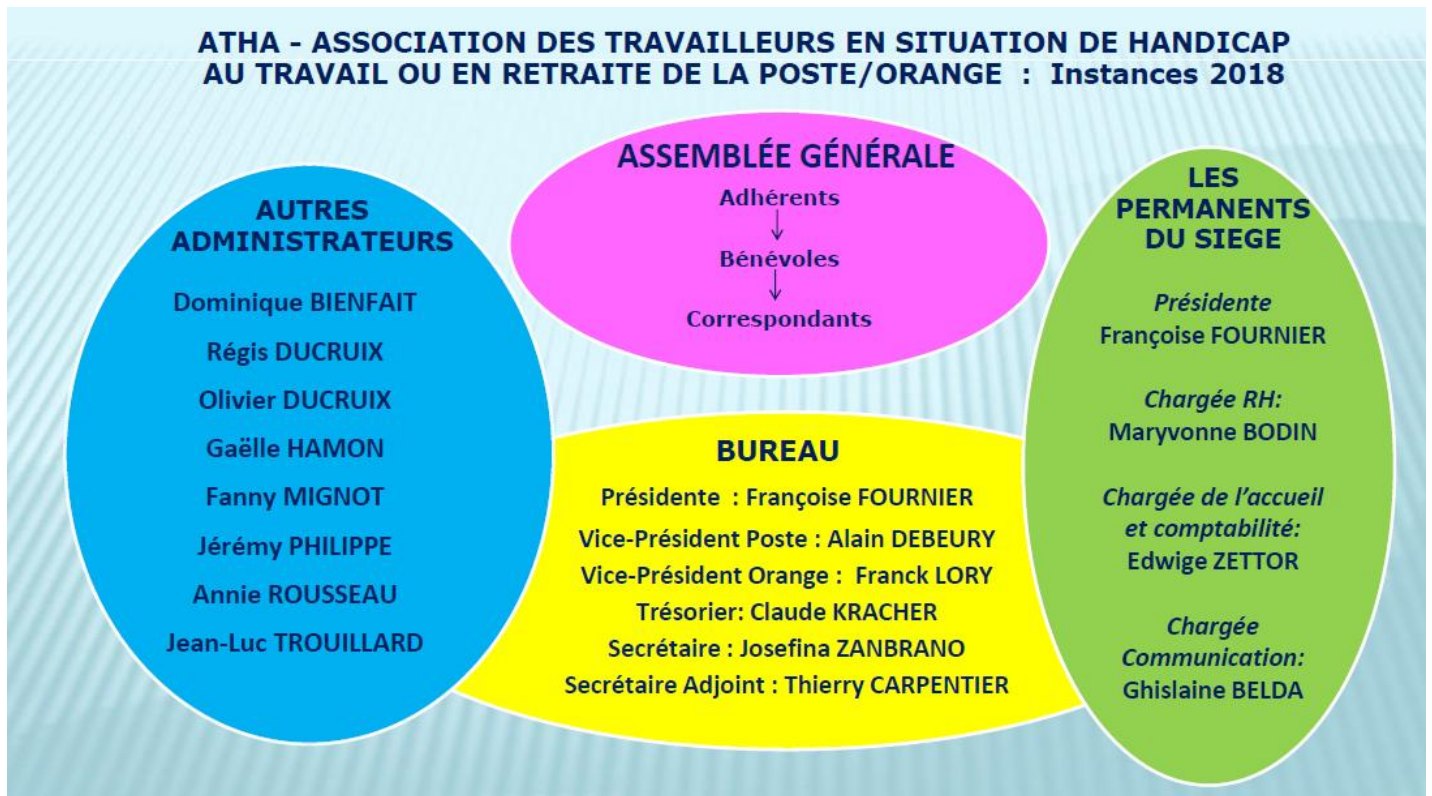
Contact permanent avec les Managers de proximités ou autres, Directeurs d'Etablissement ; Responsables des Ressource Humaines, Médecine du Travail, Assistants sociaux, Référents ou correspondants handicap, Conseillers mobilité.

Les régions sont animées par des correspondants régionaux ou locaux qui viennent appuyer le réseau de bénévoles.

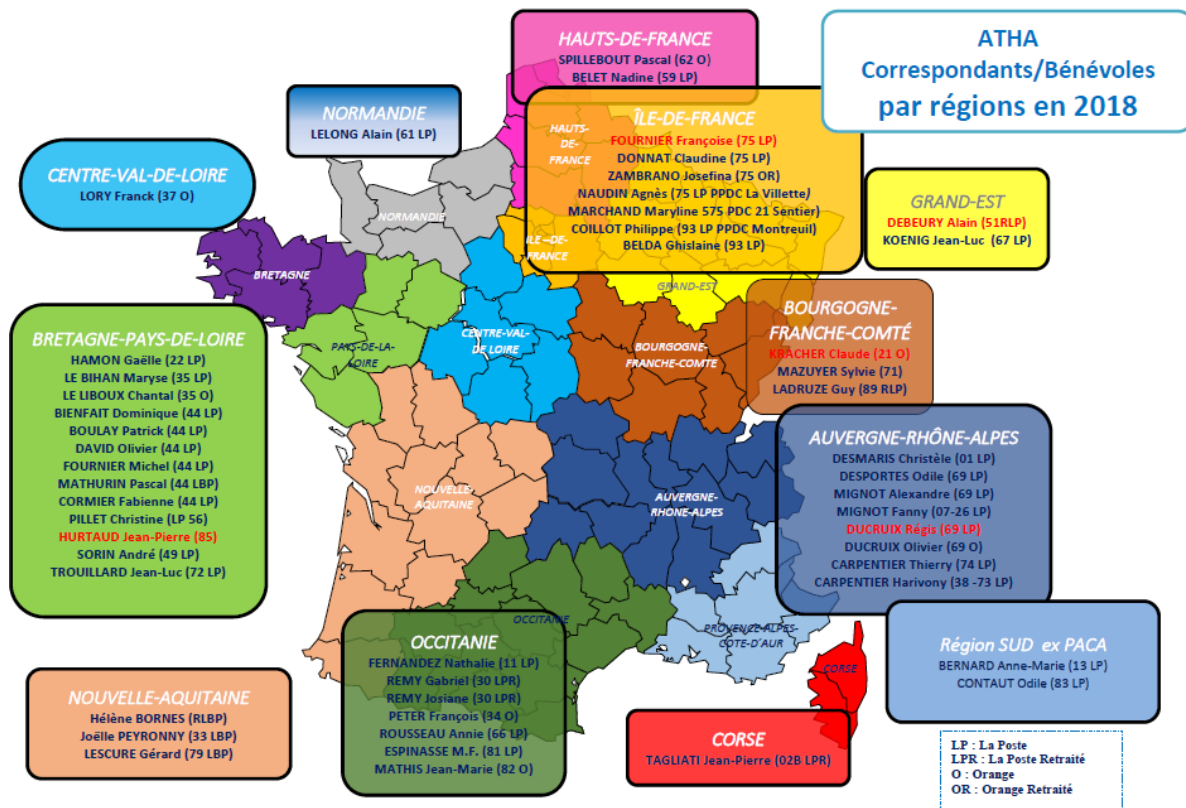


# Organigramme ATHA 2018

## ATHA - ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP AU TRAVAIL OU EN RETRAITE DE LA POSTE/ORANGE : Instances 2018



### Les Correspondants/bénévoles ATHA par régions





## La visibilité de l'Association :

Le site Internet : [www.atha.fr](http://www.atha.fr)

Les flyers



La plaquette d'informations

La plaquette du bénévolat



## La revue, Le Lien :



**VOUS AUSSI VOUS POUVEZ DEVENIR BÉNÉVOLE !**

**ÊTRE BÉNÉVOLE C'EST QUOI ?**

→ C'est s'engager à rendre un service désintéressé aux personnes en difficulté et partager l'éthique, les objectifs et l'objet social de l'Association,

→ C'est respecter la Charte des bénévoles.

Depuis 32 ans, l'ATHA s'intéresse aux Personnes en Situation de Handicap au travail. Le maintien dans l'emploi, au sein de la Poste ou d'Orange est sa principale raison d'être.



**Envie de nous rejoindre ?**

*Vous êtes une personne motivée ? Vous souhaitez partager du temps au sein d'un collectif ? Vous êtes soucieuse de la santé, de la qualité de vie ?*

*Aucune qualification n'est requise pour devenir bénévole. Votre savoir-être est le bienvenu : disponibilité, écoute, patience, bienveillance, sensibilité ... !*

*Quel que soit le temps que vous partagerez, votre aide nous est précieuse !*

*Seule condition : adhérer à l'Association.*





**Missions** : - accueil, conseil et soutien des agents/adhérents face à la problématique du handicap.

- Présenter l'Atha aux managers ou lors des forums, Semaine du Handicap organisée sur le lieu de travail,

-  
Depuis mars 2016, de nouvelles actions de communication sont mises en place pour développer une présence sur le terrain, pour accroître les actions des correspondants et faire reconnaître leur implication.



---

Vous êtes en situation de handicap au travail, vos interlocuteurs privilégiés sont :

- *Le médecin du travail*
- *Le référent handicap*
- *L'assistante sociale*
- *Le Responsable des Ressources Humaines*

Vous pouvez contacter L'Atha pour :

- Organiser une présentation de l'Association,
- Soumettre un dossier de collègue ou proche,
- Diffuser la plaquette d'informations,
- Recevoir le LIEN

Retrouvez toutes ces informations sur le site : [www.atha.fr](http://www.atha.fr)

l'Atha vous accueille du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 13h à 17h

TÉL · 01 41 24 49 50





Vous aussi adhérez,  
n'hésitez pas  
à vous engager !

# BULLETIN D'ADHÉSION 2018

## Association ouverte à tous

Nom : ..... Prénom : .....

Date de Naissance : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél domicile : ..... Portable : .....

Mail : .....

Je suis :  À La Poste →  Courrier/colis  Réseau  Banque Postale  Transverse

À Orange  Autres

Fonctionnaire  Salarié  Actif  Retraité

J'adhère à l'ATHA pour un montant annuel de 10 € (comprend la version numérique de la revue «Le Lien ».

Je m'abonne au journal « Le Lien » (version papier) pour 8 € de plus.

Je m'abonne uniquement au journal « Le Lien » pour 16 € (tarif non adhérent).

J'effectue un don de.....€

• mode de paiement choisi:  par chèque  par prélèvement \*

\* Contacter le secrétariat pour recevoir le mandat SEPA

Montant total du règlement: .....€

Je suis reconnu(e) travailleur handicapé (RQTH) :  Oui  Non

J'accepte : .....

que mes coordonnées soient données au correspondant départemental de l'ATHA

Oui  Non\*

de figurer sur les photos publiées dans le journal de l'association « Le Lien »

Oui  Non\*

\*Sans réponse de votre part, nous considérons que la réponse est « oui »

Association à but non lucratif régie par la loi de 1901. CCP Paris 587 94 Z Code APE 913 E Siret 420 678 575 00010

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 16 et des suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à l'ATHA Immeuble Orsud 3-5 Avenue de Gallieni 94257 GENTILLY CEDEX.

Date et signature



Immeuble Orsud  
6<sup>ème</sup> étage  
3-5 Avenue Gallieni  
94257 Gentilly Cedex  
Tél : 01 41 34 49 50  
Fax : 01 41 34 14 15  
contact@atha.fr

[www.atha.fr](http://www.atha.fr)



Association à but  
non lucratif régie  
par la loi de 1901  
CCP Paris 587 94 Z  
Code APE 913 E  
Siret 420 678 575 00010